



JANVIER 2023 Le Bulletin

L'EDITO DU MAIRE



"METTRE EN AVANT LA VIE AU VILLAGE, DANS LES HAMEAUX ET LES ACTIVITÉS DE LA STATION"

C'est avec grand plaisir que je vous présente, ainsi que toute l'équipe de la rédaction, la nouvelle édition du bulletin municipal qui, après quelques années de pause, revient en force ! Premier d'une nouvelle édition, il se veut dynamique et original. L'idée est d'échanger et d'informer grâce à deux éditions par an avant saison. Nous avons essayé de mettre en avant la vie au village, dans les hameaux ainsi que les activités de la station.

La publication, sur support papier et dématérialisée, nous permet une plus grande diffusion.

Les réalisations et travaux depuis le début du mandat se sont trouvés quelque peu freinés par les différentes vagues de COVID et de crises en tout genre. Mais malgré tout, vous pourrez constater au fil des pages, les principales améliorations réalisées dans votre commune. Les projets à venir ne manquent pas mais sont retardés par les lenteurs administratives et les mises en place des financements.

Nous restons à votre écoute pour tous travaux et aménagements à prévoir dans la commune.

Avec mes sentiments les meilleurs, Patrice FONTAINE.



De gauche à droite : Mr DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, Mme PICOT Anne-Marie, Mr FONTAINE Patrice, Mr TARAVEL Thomas, Mr DELEGLISE Benjamin, Mr TROCHET Guillaume, Mr BOCHET Mathias, Mr BOCHE Sylvain, Mme PEYRUT Florence.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Maire** : Patrice Fontaine,
- 1er adjoint** : DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, chargé au personnel et aux suivis de travaux.
- 2ème adjoint** : TARAVEL Thomas, chargé aux remontées mécaniques et domaine skiable
- 3ème adjoint** : DELEGLISE Benjamin, chargé au tourisme
- Vos conseillers municipaux** :
- PICOT Anne-Marie
- PEYRUT Florence
- BOCHET Mathias
- BOCHE Sylvain
- TROCHET Guillaume

LES COMMISSIONS

Développement des activités de nature, sportives, de bien-être et patrimoine

- Anne-Marie PICOT
- Thomas TARAVEL
- Sylvain BOCHE
- Mathias BOCHET
- Benjamin DELEGLISE
- Guillaume TROCHET

Petite enfance, enfance, seniors et développement des services santé :

- Florence PEYRUT
- Anne-Marie PICOT

Agriculture

- Guillaume TROCHET
- Anne-Marie PICOT

Suivi de la taxe de séjour

- Anne-Marie PICOT
- Benjamin DELEGLISE

Aménagement et cadre de vie

- Jean-Noël DUVERNEY GUICHARD
- Mathias BOCHET
- Thomas TARAVEL
- Sylvain BOCHE
- Guillaume TROCHET

Communication : site internet, journal municipal, jumelage...

- Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD
- Thomas TARAVEL
- Benjamin DELEGLISE
- Mathias BOCHET
- Anne-Marie PICOT
- Florence PEYRUT
- Sylvain BOCHE
- Guillaume TROCHET

RETOUR EN IMAGES...



Mise en place du city-stade pour l'été 2022



Ouverture de la nouvelle résidence MMV en décembre 2020

Création de la Maison des assistantes maternelles au Corbier



Mise en place de plusieurs aires de jeux dans la station pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.



Ouverture et inauguration du nouveau télésiège GASTON EXPRESS lors de la saison d'hiver 2021/2022



LA VIE MUNICIPALE

LES AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA STATION : PARTIE I

Le parcours motricité

Situé sur la boucle pédestre du Garney, il a été proposé avec l'aide du SIVAV, la création d'un parcours de motricité sur la thématique des animaux de la montagne. Ce sentier ludique et à visée pédagogique est empruntable été comme hiver !



Agencement de la rue couverte

14 portes coupe-feu ont été remplacées entre 2020 et 2021 pour leur mise en conformité. Ces aménagements de sécurisation contribuent à l'embellissement de la galerie fortement fréquentée.

NOUVEAUTÉ À LA SALLE DE SPORT I

La salle de sport fait peau neuve ! De nouveaux appareils ont été mis en place pour proposer une plus grande diversité d'exercices. Bancs de musculation, vélo elliptique, altères, tapis de course, pec-deck.. Un coach sportif sera aussi présent pour donner des cours lors des saisons d'hiver et d'été.



26% DU BUDGET INVESTISSEMENT ALLOUÉS POUR L'ENSEMBLE DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS SUR L'ANNÉE 2022

RÉALISATION DES TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS 2021 ET 2022

LA COMMUNE A INVESTI PRÈS DE 531 125€ POUR LA CRÉATION DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS : LOCAUX ET RÉSEAUX



DU CÔTÉ DES TRAVAUX DE VOIRIE...

UNE PART IMPORTANTE DU BUDGET INVESTISSEMENT A ÉTÉ RÉSERVÉE CETTE ANNÉE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS SUR LES HAMEAUX DE LA COMMUNE ET DU CHEF LIEU

Depuis 2021, les élus ont lancé le programme d'enfouissement des réseaux électriques, télécom et éclairage public. Les travaux sont d'ores et déjà terminés pour les hameaux des Fromentières et du Cruet. Les travaux au hameau des Pouillères sont arrêtés durant cette saison d'hiver et reprendront au printemps. La commune prend en charge la grande majorité des coûts de ces travaux, et le SDES participe à hauteur de 50% des coûts concernant l'enfouissement de l'éclairage public. Pour l'année 2022, l'ensemble des travaux de réseaux a coûté 113 203.52€

Des rénovations sur les réseaux d'eaux pluviales ont également été réalisées.

Afin de récupérer les eaux pluviales du haut de la station, la buse d'évacuation d'eau pluviale a été redimensionnée, n'étant plus appropriée lors de précipitations abondantes. Une nouvelle bouche d'incendie a également été installée et le départ du chemin de la Verne remis en état.

LA VIE MUNICIPALE

QUELS SONT LES PROJETS A VENIR ?

LA COMMUNE SOUHAITE DÉMARRER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS DE VILLAREMBERT ET DE LA CHAPELLE SAINTE-PHILOMÈNE DU CRUET AVANT LA FIN DU MANDAT



Ces deux bâtiments se détériorent depuis de nombreuses années. C'est pourquoi la municipalité, dans son ensemble, a commencé des démarches pour sauver son patrimoine. Les études de bâtiments ont été réalisées avec l'aide d'un cabinet d'architecte. Les demandes de subventions sont en cours.

Ce projet de restauration porté sur 3 à 5 ans et pourrait débuter sur l'année 2023. La commune est dans l'attente d'un classement en vue de la protection des monuments historiques. Cette demande de protection auprès de la région aidera à l'entretien et la conservation des deux bâtiments sur le long terme.

LES ECOLES INTERCOMMUNALES

Organisation et effectifs des élèves de la commune pour cette rentrée scolaire 2022-2023

Depuis 2015 les enfants du chef-lieu sont scolarisés à Fontcouverte pour les primaires. Quant aux maternelles, et enfants du Corbier, ils sont scolarisés à la Toussuire. Les enfants peuvent bénéficier de la cantine scolaire à Fontcouverte, encadré par Anais Charvoz. Il existe également, pour l'école de la Toussuire, une pause méridienne avec repas tiré du sac, en inter-saison, encadrée par Armelle Batailler et Fabienne Féjot. Durant la saison d'hiver, la cantine de la Toussuire est située au centre de vacances de l'Edelweiss.

Le spectacle de fin d'année est enfin revenu après la période COVID avec des représentations par les enfants, de danses, théâtre, chants, poésie. Ils auront également la chance d'assister au départ de l'étape de la Grande Odyssée à la Toussuire en tant que spectateurs privilégiés, encadrés par un vétérinaire.



A noter! André TEPERÉK, responsable de l'animation à la Toussuire intervient pour des cours de musique à l'école mais aussi des cours d'anglais le mercredi en péri-scolaire !

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA STATION : PARTIE 2

Le city-stade

Suite à la construction de la nouvelle résidence de tourisme MMV, Etoile des Sybelles, le city-stade a été réinstallé. Les employés communaux ont fait un important travail de terrassement afin de créer la base de la structure multi-jeux.

Le parcours spatial

A la découverte de l'espace, des étoiles et des planètes !

Les élus ont souhaité faire découvrir l'origine de notre station et le nom de ses immeubles et résidences à travers ce parcours. Randonnée de 7.5km, composée de 19 modules éducatifs adaptés pour toute la famille, sur le domaine du Corbier. Cette randonnée est accessible uniquement l'été. Les élus envisagent de le déplacer l'hiver afin de créer une nouvelle randonnée.



La station "Le Corbier" a été inaugurée à l'époque où l'URSS et les Etats-Unis projetaient d'envoyer un astronaute sur la lune. Fasciné par l'espace, le promoteur, Mr Guérin a ainsi personnalisé le nom de nos résidences.

Quelles ont été vos motivations pour le rapprochement de vos sociétés ?

A.M : Depuis 20 ans nous travaillons ensemble sur le territoire, c'est un choix juste logique d'avoir demandé à Laurent et Gilles de racheter mes parts de la société. Nous avons la même philosophie et la même dynamique en termes de développement du domaine et du territoire.

L.D : Rapprochement logique de nos territoires, et surtout la concrétisation d'une envie déjà présente depuis 1984 avec le premier télésiège de liaison commun avec la SATVAC et la SOREMET.

G.B : Les raisons pour faire ce rapprochement étaient toutes positives, la seule raison de ne pas le faire aurait été un coût trop élevé d'achat pour la SOREMET. Ne pas le faire aurait laissé la porte ouverte à d'autres exploitants qui auraient pu ne pas s'accorder dans le domaine des Sybelles.

S.L : La principale motivation, pour chacun d'entre nous, était l'envie de renforcer l'unité des Sybelles sur le territoire.

Quels sont les changements à attendre avec la nouvelle direction de la SATVAC ?

S.L : Aucun changement à attendre. Les engagements pris auprès des salariés, restent figés au moins pendant 3 ans, en termes de rémunération, contrat de travail et avantages sociaux.

A.M : La SATVAC est une entreprise avec de bons ratios dans la profession des remontées mécaniques. Il n'y aura donc pas de changement singulier mais peut-être grâce à la SOREMET ajuster et corriger certains éléments dans notre fonctionnement.

L.D : Aucun changement au niveau des directions pour le moment, ni avec les différents CSE présents. Il existe des accords d'entreprise liés à l'histoire des sociétés, et évidemment ils ne seront pas remis en question. Il y aura surtout un renforcement de personnel pour la SATVAC car les services de paies et comptabilité ne seront plus externalisés pour la SOREMET mais confiés à la SATVAC. Avec ce rapprochement nous pourrions mutualiser nos moyens structurels et matériels, avec une politique d'achat raisonnée afin d'avoir les meilleures offres pour l'ensemble du domaine en termes d'équipements.

G.B : Pas de changement particulier pour les salariés, mais plus pour les élus locaux qui changent d'interlocuteur. Ce sont surtout des changements capitalistiques et structurels avec la mutualisation et l'harmonisation de nos moyens techniques. Nous avons déjà une bonne homogénéité de travail avec les Sybelles.

Pour vous, quels avantages et bénéfices vont découler de ce rapprochement, pour les sociétés des remontées mécaniques mais aussi pour la commune ?

S.L : Il y aura un impact au niveau des fournisseurs notamment sur les appels d'offres grâce au volume plus important des besoins entre nos 3 sociétés. Ce rapprochement permet d'avoir plus de manœuvre sur les prix et gagner en qualité de matériel. Nous allons aussi mutualiser les moyens entre nos sociétés en renforçant le personnel dans nos locaux car une partie RH de la SOREMET était externalisée. Nous reprendrons en charge les paies et la comptabilité. L'harmonisation et l'unité du domaine des Sybelles permettront à la commune, de se démarquer en tant que telle et promouvoir ses qualités propres. Nous encourageons la commune et la municipalité dans cette démarche et restons disponible pour accompagner et être force de proposition dans ce sens.

L.D : Pour la société, l'avantage est de renforcer encore plus la marque Sybelles et la cohérence entre les 6 stations. Il existait déjà une harmonie entre nos sociétés grâce à la SA Sybelles ski détenue à 40% par la SOREMET et 60% par la SATVAC. Cette structure possède également 70% de parts dans la SAMSO, et a pour objectif la communication, la promotion du domaine et possède un support financier et juridique pour l'ensemble des stations.

A.M : Les avantages pour les sociétés c'est de continuer de travailler main dans la main, de préserver la continuité de nos engagements et pérenniser nos entreprises avec des prestations de services de qualité.

G.B : Je pense que pour la commune, le fait d'avoir une unité dans nos sociétés et la notoriété de la marque sybelles, permet d'être attractif l'hiver mais aussi de développer les activités d'été sur le territoire. Mes confrères ont bien mis l'accent sur l'hiver et à mon sens ce rapprochement sera aussi bénéfique à long terme, notamment sur le développement des offres d'été, sur l'ensemble du territoire. Nous travaillons actuellement sur un produit d'été, « world of sybelles » en ce sens.

ET QU'EN EST-IL DU RAPPROCHEMENT DE LA SOREMET AVEC LA SATVAC ?

L'ANNONCE EST TOMBÉE CET AUTOMNE ! LA SATVAC SERA SOUS LA DIRECTION DE LA SOREMET, EXPLOITANT DU DOMAINE SKIABLE DE LA TOUSSUIRE, D'ICI L'HIVER 2023. QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE CE CHANGEMENT DE DIRECTION ? LES PRINCIPAUX INTÉRESSÉS RÉPONDENT A NOS QUESTIONS.



EN PLUS...

Alexandre, pourquoi cette décision de céder vos parts de la société maintenant ?

"En 2024 se terminera mon mandat de président des domaines skiables de France, et pour des raisons professionnelles, la question se posait si je continuais dans ce sens, ou changeais d'objectif. Tous les objectifs fixés durant mon mandat ont été réalisés, et depuis 2021 je me demandais quel serait mon avenir après ce mandat. J'ai fait valoir mon droit de préférence pour la SOREMET afin d'éviter une vente publique. Je continue tout de même mes actions en tant que président du conseil d'administration de la SATVAC pendant 2 ans avec des missions plus spécifiques."

Son parcours : Hiver 2000 et 2001 : pisteuse secouriste à la SAMSO
 Été 2001 maintenance aux RM / Été 2002 : suivi des chantiers aux RM
 2003 prise de direction des 2 sociétés SATVAC / SAMSO
 2009 Départ des sociétés suite à un refus de vente des membres de sa famille
 2011 Retour dans les sociétés avec le rachat des activités "neige" de la famille

Samuel, comment êtes-vous arrivé au poste de directeur délégué de la SATVAC et de la SAMSO ?

"Originaire du Loiret, j'ai exercé pendant 18 ans au zoo de Beauval et terminé ma carrière en tant que directeur d'exploitation du zoo. J'ai mis en place le premier télésiège hors loi montagne, « le nuage », offrant une vue panoramique sur le parc. C'est ainsi que j'ai adhéré à l'association des domaines skiables de France en tant qu'exploitant d'une remontée mécanique. Cette découverte du milieu des remontées mécaniques m'a permis de créer du lien et de faire des connaissances m'amenant par le bouche à oreille à candidater pour l'offre d'emploi de la SATVAC. Cette opportunité m'a permis de concrétiser l'un de mes rêves, vivre en montagne, qui plus est dans une si belle station."

LA SATVAC ET LA SOREMET EN RÉSUMÉ

Depuis le 09/12/2022 la SOREMET devient donc un acteur de référence au sein de la SATVAC/SAMSO sans être majoritaire, car elle acquiert 36.6% des parts appartenant à la famille Maulin.

GILLES BUISSON
Président CA SOREMET-SAMSO

ALEXANDRE MAULIN
Président CA SATVAC

LAURENT DELEGLISE
Directeur Général SOREMET - SATVAC
- SAMSO

SAMUEL LEROUX
Directeur Général délégué SATVAC - SAMSO

EN CHIFFRES :

SOREMET : 13.350.000€ CA en 2022

17 salariés permanents et 115 saisonniers l'hiver

SATVAC : 12.700.000€ CA en 2022

15 salariés permanents et 95 saisonniers l'hiver

Petit entretien avec Maryse Maulin,

Native de St Jean de Maurienne, elle a vécu à la Toussuire puis s'est installée au Corbier. Ses parents tenaient la pâtisserie dans les années 70 dans la galerie marchande.

Ce sont les actionnaires de la SATVAC, en 1994, qui ont demandé la participation financière de la famille Maulin afin de sauvegarder leurs actions et continuer le développement des remontées mécaniques sur la station.

Son événement le plus marquant ? L'évolution de la station grâce à des équipes municipales dynamiques et efficaces, notamment sous le mandat de Mr Berthier et celui actuel ! Les projets sont soutenus et avancent plus rapidement.

C'est une page qui se tourne pour la famille, un challenge qui se termine avec tous ses défis relevés. Le Corbier reste néanmoins sa station de Cœur, sa patrie, et « la galerie reste son salon » où elle aime échanger avec tous.

LE MOT DE VOTRE ÉLU THOMAS TARAVEL ADJOINT

"UNE PASSATION SOUPLE ET FLUIDE..."

Le 9 décembre 2022, la société Maulin.ski a cédé à la Soremét la participation majoritaire qu'elle détenait dans le capital de la société SDMAC, ayant pour effet d'entraîner la cession indirecte de la société SATVAC.

Le changement de gouvernance s'est opéré dans le cadre d'une passation souple et fluide. La Soremét a partagé auprès de la commune de Villarembert sa volonté d'assurer un développement des Sybelles avec pour objectif d'investir pour la pérennisation de l'activité sur le territoire, de participer au développement local et de faire grandir le domaine skiable.

Je souhaite remercier chaleureusement Alexandre Maulin ainsi que ses parents Maryse Maulin et Gaston Maulin pour leur engagement toutes ces années et souhaite la bienvenue à Gilles Buisson et Laurent Deleglise avec qui, je l'espère, de grands projets verront le jour !



VIE ECONOMIQUE

L'ANNÉE 2022, POUR LA COMMUNE EST CELLE D'UN NOUVEAU SOUFFLE D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE. LES EFFORTS EFFECTUÉS PAR LA COLLECTIVITÉ EN TERME D'ÉCONOMIE ET DE MAITRISE DE BUDGET ONT PORTÉ LEURS FRUITS TOUT EN CONTINUANT D'INVESTIR DANS LES DIFFÉRENTS PROJETS PRÉVUS CETTE ANNÉE.

LES SUBVENTIONS PERÇUES

Entre l'année 2020 et 2022 nous avons reçu des subventions provenant de différents organismes pour aider à la réalisation de nos projets.

EN CHIFFRES :

MAM

Région Auvergne-Rhône-Alpes = 54 000€
3CMA fond de concours = 25 000€
Préfecture de la Savoie = 45 000€

PARCOURS MOTRICITE

Prise en charge 90% du parcours par le SIVAV = 62 730€

PARCOURS SPATIAL

Département de la Savoie = en cours



Les dépenses maîtrisées ont permis d'éviter de faire un nouvel emprunt cette année. Les recettes encaissées, avec la saison d'hiver réussie, ont équilibré le budget et dégagé un excédent transféré sur le budget 2023. La capacité financière de la commune n'a jamais été aussi bonne depuis 2014, grâce à l'effort et à la politique budgétaire menée par le Maire et les élus.

BUDGET FONCTIONNEMENT*

DEPENSES	3 639 494.67€
<ul style="list-style-type: none"> Dépenses caractères générales Rémunération et charge du personnel Subventions communes, 3CMA, SIVAV, SIDEL, associations Versement structures touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> 1 481 566.45€ 778 668.33€ 700 288.01€ 460 477.58€
RECETTES	4 774 302.88€
<ul style="list-style-type: none"> impôts directs locaux, versements Etat Redevances sportives, loisirs, prestations services Taxes séjours, remontées mécaniques, droits mutations 	<ul style="list-style-type: none"> 3 198 368.38€ 422 197.27€ 749 521.38€

BUDGET INVESTISSEMENT*

DEPENSES	1 475 576.57€
<ul style="list-style-type: none"> Emprunts et remboursements communs aux organismes Travaux enfouissement réseaux secs Matériels et outillages Création MAM 	<ul style="list-style-type: none"> 474 075.02€ 113 203.52€ 127 470.18€ 198 794.68€
RECETTES	637 597.52€
<ul style="list-style-type: none"> FCTVA Taxe aménagement Excédents du fonctionnement 2021 	<ul style="list-style-type: none"> 110 942.64€ 15 455.98€ 363 539.16€

*données arrêtées au 31/12/2022

Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette suppression amorcée par la loi de finances pour 2018 s'est étalée progressivement jusqu'en 2023.

Pour compenser, la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçue normalement par les départements, revient à présent aux communes. À partir du 1er janvier 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Cette taxe reste cependant applicable pour les résidences secondaires.

Désormais, sur votre avis d'imposition, figure un taux unique communal de taxe foncière bâti incluant l'ancien taux ajouté à celui de l'ancien foncier bâti départemental.

Reste en vigueur la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties pour les particuliers et entreprises.



A noter ! Les bases des calculs d'impositions vont augmenter pour l'année 2023.

CORBIER TOURISME

À L'HORIZON 2023, L'OFFICE DE TOURISME A, PLUS QUE JAMAIS, À CŒUR DE FAIRE DU CORBIER UNE DESTINATION HIVERNALE ET ESTIVALE RECONNUE...

La station, avec son accès facile depuis Saint-Jean-de-Maurienne et les grands axes, son implantation, ses valeurs et sa dimension access price, possède de nombreux atouts pour accueillir de nouveaux vacanciers.

Dès la fin du mois d'août 2022, le service communication a lancé de nombreuses campagnes de notoriété avec différents partenaires tels que le groupe Ebra (Dauphiné Libéré, Le Progrès), NRJ, la régie Chapcom médias, Leboncoin et Skipass afin de toucher un grand nombre de prospects et de créer de l'engouement pour la station. L'ensemble de ces campagnes a enregistré plus de 2 600 000 impressions.

Cette année, l'Office de Tourisme tend à démarrer sa promotion de l'été, plus en amont, en comparaison des années précédentes, notamment la mise en avant de l'élargissement de l'ouverture estivale, des parcours de randonnée, de la nouvelle piste VTT et du Pass'Partout, produit phare de la station en période estivale.



Certaines campagnes débuteront dès février/mars : les études auprès de la clientèle démontrant que la prise de décision du lieu de séjour s'effectue au mois de mars. En complément, un travail de refonte du site internet du Corbier est en cours depuis le mois de septembre, avec un nouveau partenaire. Plus épuré et dans l'air du temps, plus ergonomique et expérientiel, ce nouveau site sera mis en ligne au printemps 2023.

Emeline CHERRIER, chargée de communication à l'Office de tourisme du Corbier.

LE MOT DE VOTRE ÉLU RÉFÉRENT AU TOURISME BENJAMIN DELEGLISE

Depuis 2 ans nous avons beaucoup travaillé sur le budget de l'office afin de diminuer les dépenses non essentielles et mettre l'accent principalement sur la communication hiver et été mais aussi les animations de l'été. Nous avons le désir de développer les activités de l'été et de fidéliser notre clientèle.

De grands changements se mettent aussi en place sur l'organisation interne de notre office que nous vous ferons découvrir ultérieurement.

Je me tiens à la disposition de tous, pour toutes remarques ou suggestions qui pourraient faire évoluer notre si belle station.



À NE PAS LOUPER !

L'aquathlon le 9 avril 2023 dans votre station.

L'IMMOBILIER SUR LA STATION DU CORBIER : PRÉSENTATION DU LABEL QUALITÉ HÉBERGEMENT

LA STATION DU CORBIER A VU LE JOUR EN 1967. DEPUIS CETTE ÉPOQUE CERTAINS APPARTEMENTS N'ONT JAMAIS ÉTÉ RÉNOVÉS TANDIS QUE LES ATTENTES ET LES BESOINS DE NOTRE CLIENTÈLE ONT ÉVOLUÉ.

Constatant une baisse régulière de l'occupation de nos hébergements, il est apparu primordial de réagir pour garantir l'avenir de notre station. C'est pourquoi dans l'intérêt des professionnels du tourisme, habitants et propriétaires, la commune vous offre la possibilité de valoriser votre bien immobilier en demandant l'obtention du Label « Qualité Hébergement Corbier ». Ce Label propose la valorisation et la promotion de la qualité des hébergements situés sur la Commune. Le programme vise à développer la fréquentation touristique des lits froids et à en faciliter la mise en marché.

La commune souhaite capter de nouvelles clientèles et les fidéliser.

La démarche :

Gratuite et basée sur le volontariat, les propriétaires de meublés demandent l'évaluation de leur bien. Un audit, est par la suite, conduit par un chargé de mission, suivant un cahier des charges, basé sur deux dimensions : qualitative (contrôler le confort, la décoration...) et technique (grille de critères pour chaque pièce du meublé).

Elodie Caron, chargée des visites du label qualité Hébergement du Corbier

Pour plus de renseignements, contactez Elodie CARON à l'office de Tourisme du Corbier au 04.79.83.04.18 ou par mail hebergement@le-corbier.com

Un partenariat gagnant : plus vous louez, plus vous obtenez d'avantages utilisables pour vous et toute la famille sur la station du Corbier.





VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

VOS ASSOCIATIONS PRÉSENTES DANS LA COMMUNE

L'ACCA : association communale de chasse agréée

Représentée par son président Mr DAMBREVILLE Christophe, elle compte au total 32 chasseurs. Installée dans des locaux au chef-lieu, l'association procède au contrôle et à la régulation des gibiers durant la saison de chasse. Elle permet aussi de faire un suivi de l'état d'hygiène de la faune sur la commune.

L'ESF du Corbier

L'ESF c'est 55 moniteurs pour vous guider à travers le domaine skiable des Sybelles. Venez tester tous types de glisse, du niveau débutant au confirmé. L'ESF dispose également d'un bel espace jardin d'enfants pour les plus petits. Retrouvez-nous sur l'application MyESF ou sur notre site www.esf-lecorbier.com pour plus de renseignements.

CONTACT : BRUYERE Christophe
Directeur



L'association du ski club du Corbier

Le ski club du CORBIER, association fondée en 1971 peu après la construction de la station du Corbier, a comme objectif de faire découvrir les joies du ski au plus grand nombre et cela dès le plus jeune âge (6 ans), sous réserve d'un niveau technique suffisant. Toutes les facettes du ski sont abordées. Le club est doté d'une équipe d'encadrement composée de 2 entraîneurs diplômés d'Etat de Ski Alpin et de bénévoles dynamiques. Le club est également formateur et accompagne nos jeunes au travers de la préparation aux tests « Techniques » et « Eurotest » du Diplôme d'Etat de ski alpin. Depuis 1971, ce sont plus de 50 jeunes issus du ski club qui ont été accompagnés dans leur projet professionnel et qui ont obtenu les diplômes de moniteurs de ski ou de pisteurs secouristes. En cela le ski club est un acteur de l'économie de la station tout autant qu'un acteur sportif.

CONTACT : HUARD Alain, président
Tel : 06.30.77.19.22
Mel : skiclublecorbier73@gmail.com

Deux associations des propriétaires fonciers

Associations des propriétaires fonciers sur le domaine skiable du Corbier et St Jean d'arves. Elles pérennisent les accords fixés en 1978 avec la SATVAC.

Laurie TARAVEL

Laurie coach sportive diplômée propose différentes pratiques : MUNZ FLOOR® : méthode neuromusculaire multi-primée. Mais également des exercices de renforcement musculaire profond et du yoga. Tel : 06 62 45 21 02

LA MAM "COCOON ET MOI"

La MAM a ouvert ses portes pour la saison d'hiver 2021/2022. La mairie a entièrement remis en état le local de 100m² situé au Cosmos afin d'accueillir cette nouvelle structure. Ouverte toute l'année, elle permet d'accueillir les enfants des habitants et saisonniers de la commune et des alentours. Elle dispose de 14 places pour les 0/6 ans et s'adapte aux besoins des parents grâce à une ouverture jusqu'à 7j/7 en saisons avec une plage horaire adaptée.

Agréée par la CAF, chaque famille bénéficie d'un tarif calculé selon ses ressources et du crédit d'impôts "garde d'enfants". L'association COCOON&MOI regroupe 3 assistantes maternelles agréées par le conseil départemental : TARAVEL Virginie, GILBERT Marine et BOCHET Coralie.

Tel : 07.68.89.06.34 Mel : mam.lecorbier@gmail.com

Garney Multisports

Garney multisports est une association qui propose aux enfants des communes de Villarembert-le-Corbier et Fontcouverte-la-Toussuire, des séances de sport variés, tous les mercredis en intersaison. Le but de l'association est de dynamiser et faciliter la pratique du sport sur ces deux communes durant l'automne et le printemps.

CONTACT : Alex Dompnier & Romain Truchet
alexdomp@hotmail.fr 06.71.08.51.19 / truchetromain1@gmail.com 06.87.63.87.30

Centre équestre Sy'belles Equitation

Jane Dompnier, monitrice diplômée d'Etat et cavalière professionnelle, vous propose des cours particuliers et collectifs, du débutant au confirmé, des balades à cheval 1h, 2h et 1/2 journée pour tous niveaux. Egalement le centre propose des locations de poneys et des stages découvertes.

CONTACT : Jane Dompnier Tel : 06.50.41.07.93
Mel : janedompnier@gmail.com

L'association des propriétaires et copropriétaires du Corbier

Son but est de défendre les propriétaires de biens sur la station et de participer dans les projets de développement d'aménagements touristiques. Elle participe à l'organisation d'activités, d'animations mais également conseille et soutient les propriétaires dans leurs démarches.

CONTACT : PICOT Anne-Marie, Présidente.
Tel : 04 79 56 78 76
Mel : aspccorbier@gmail.com

Les amis de la p'tite ferme de la l'aubrac

Les amis de la P'tite Ferme de l'Aubrac, association loi 1901, est une association créée dans le but de proposer des animations et rassemblements autour des activités équestres et du monde bovin.

CONTACT : DELEGLISE Jean-Noël
Mel : deleglise.jean-noel@orange.fr



CARNET UTILE

Afin de mieux distinguer les champs d'actions de chaque syndicat en lien avec la commune, voici un petit topo de leurs compétences.

PETIT MEMO
QUI FAIT QUOI ?

LA COMMUNE

A pour compétences toute l'administration générale ainsi que l'urbanisme. Elle procède aux états civils et au recensement citoyen des jeunes de 16 ans, habitants la commune. Le taux et la collecte de la taxe de séjour sont gérés également par la commune. Elle s'occupe de l'EPIC, notamment en supervisant l'organisation de l'office de tourisme.

LE SIDEL

Le SIDEL est compétent dans les domaines de l'assainissement, du local de la gendarmerie, du cabinet médical du Corbier, des écoles intercommunales, de la navette inter-stations l'hiver et le petit train en été.

CONTACT : 04 79 56 70 94 / accueil@le-sidel.com

LA SCMA

La SCMA regroupe 14 communes de la Maurienne dont Villarembert. Elle sert de support pour la commune en terme d'urbanisme avec la consultation architecturale des permis, de mobilité grâce aux lignes régulières pour desservir la station depuis Saint Jean de Maurienne et d'économie en subventionnant des projets. Elle gère notamment le taux et la collecte des ordures ménagères.

CONTACT : 04 79 83 07 20 / www.coeurdemaurienne-arvan.com

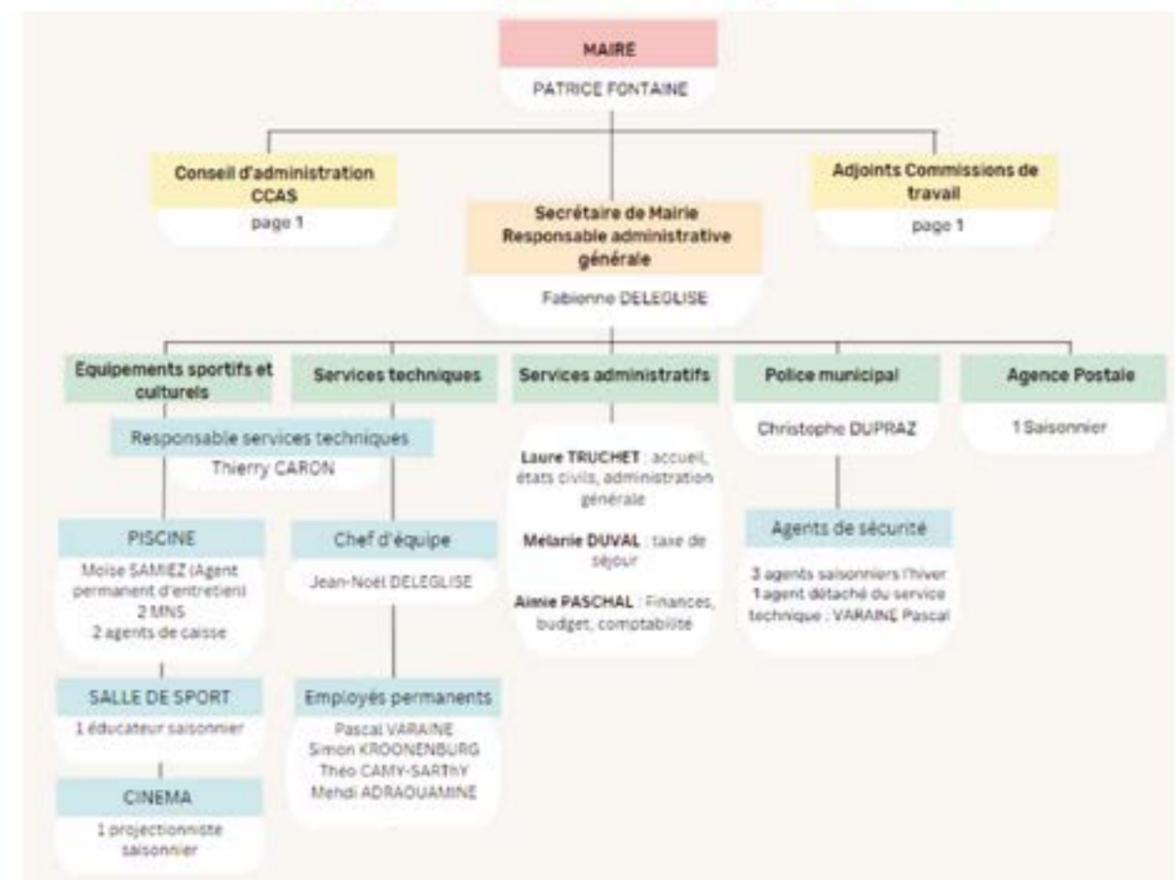
LE SIVAV

Le syndicat Arvan- Villards regroupe 10 communes. Ses missions sont l'entretien et le balisage des sentiers pédestres, VTT, raquettes, trail. Il classe les meublés de tourisme selon une grille ministérielle. Ces activités sont inscrites dans un programme de subvention « Espace Valléen ». Le SIVAV soutient et accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets. Ce programme est un partenariat entre différentes institutions : Europe, Etat, Région et Département.

CONTACT : 04 79 64 09 38 / www.sivav.fr



LE PERSONNEL PRÉSENT DANS VOTRE COLLECTIVITÉ





L'INSTANT PORTRAIT

Devinerez-vous qui se cache derrière ce portrait ?



Né en 1952, à St Jean de Maurienne, élevé dans une fratrie de 5 enfants, il vit dans sa maison de famille située à Villarembert. Agriculteur, avec son père ils possédaient un petit troupeau de bovins. Chaque 27 août, à la foire de Fontcouverte, ils vendaient quelques bêtes de son cheptel. A la création de la station en 1967, il devient l'un des premiers perchman jusqu'en 1996, par la suite dameur jusqu'en 2012, et cela chaque hiver. En parallèle, l'été, il continuait son activité d'agriculteur. C'est en 1978 qu'il a été embauché à l'année à la SATVAC.

Son moment le plus marquant fut la création de la station avec de nouvelles perspectives d'avenir pour les jeunes du pays, la possibilité d'exercer de nouveaux métiers comme perchman, moniteurs, dameurs, etc et de participer au développement des commerces. A défaut, ces jeunes auraient dû quitter le village pour s'installer ailleurs.

Aujourd'hui il participe aux animations sur la vie agricole de l'époque avec l'office de tourisme en faisant des démonstrations de tonte aux ciseaux des ovins, le fauchage manuel et l'établissement des barillons de foin.

Son anecdote du village : "les cabrettes"

Pour les périodes de fauchage, des câbles avec poulies étaient installés sous des structures en bois. Le plus long câble partait du coq de bruyère (1800) jusqu'au chef-lieu. Ainsi les barillons de foin arrivaient directement dans les granges. Cela évitait les aller-retours avec les mules et faisait gagner du temps pour leur rangement. Cette méthode était autant pratique que dangereuse. Un été, lors d'un orage, la foudre est tombée sur le câble produisant une boule de feu qui a glissé jusque dans la grange de la famille ROSSAT, provoquant un important incendie. Par la suite les tracteurs sont arrivés... Ouf !



Monsieur Alain ROCHE

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE



LUNDI : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00

MARDI : 8H30 - 12H00

MERCREDI : 14H00 - 17H00

JEUDI : 8H30 - 12H00

VENDREDI : 8H30 - 12H00

SITE WEB



WWW.VILLAREMBERT-LE-CORBIER.FR

POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE !

TÉLÉPHONE



04 79 59 74 65

HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE SIRTOM



LUNDI - MERCREDI - VENDREDI

14H00 À 17H00

SAMEDI

8H30 À 11H30 / 14H00 À 17H00

CONTACT : 04 79 59 92 28

TDL MAURIENNE ROUTE DÉPARTEMENTALE

EN CAS D'INCIDENT SUR LA ROUTE : 04 79 20 66 50



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

RESTEZ CONNECTÉ ET RECEVEZ LES
DERNIÈRES INFOS EN DIRECT GRÂCE À
L'APPLICATION PANNEAU POCKET